



Histoire du canal de la Plaine de Saint Thomas

Archives départementales et municipales.

Jusque dans les années 1950, 80% des terres cultivables de la Commune de Thorame-Basse étaient irriguées par « gravitation » à l'aide de canaux mis en place et entretenus par les agriculteurs. De nombreux syndicats ou associations avaient été créés pour les gérer.

Suite au développement de l'arrosage par aspersion, ces canaux ont été petit à petit abandonnés et oubliés.

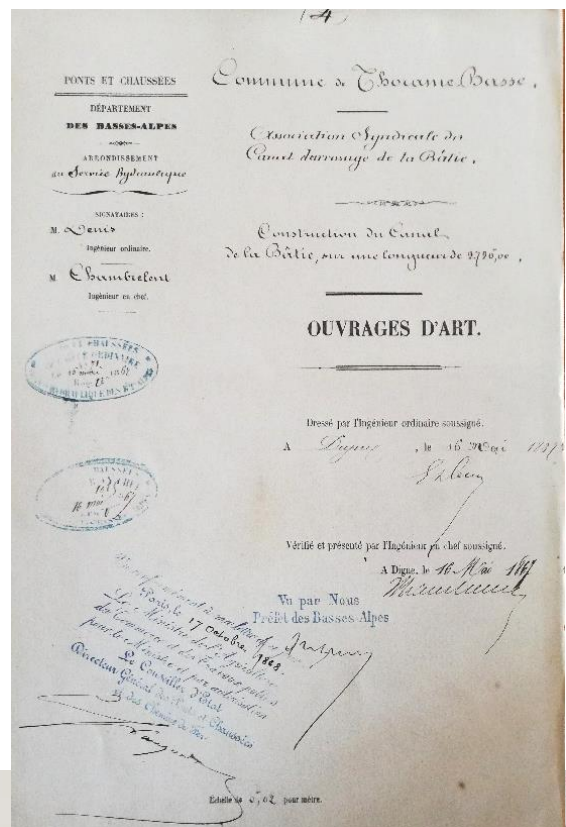
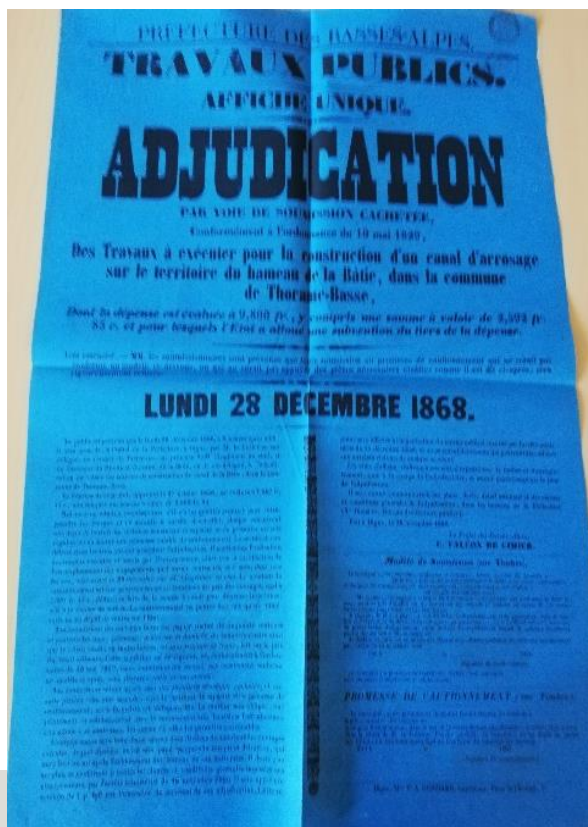
L'objet de cette recherche est d'en garder la trace et de témoigner aussi de la rude vie de labeur de nos anciens.

Le 16 mai 1867 - Le projet de construction du canal de la Bâtie, dressé par les Pont et Chaussée est soumis à une enquête publique de 20 jours du 1er au 20 juin 1867.

20 décembre 1867 - Le maire invite le Conseil « à céder gratuitement le terrain municipal, parcelle 495, 391, 466 à la condition expresse que le parcours des troupeaux sera intercepté nulle part le long du canal. Pour éviter les équivoques qui peuvent subvenir entre les propriétaires des troupeaux et les usagers du canal il serait bon qu'il fut couvert sur tout son parcours ».

Le 1er octobre 1868 - Le Ministère de l'Agriculture du Commerce et des travaux publics approuve ce projet proposé par le Préfet.

Le 15 novembre 1868 - Lors d'une première délibération du registre d'Association Syndicale Saint Thomas en présence du Maire et du Sous-préfet il est demandé que l'adjudication soit faite dans le plus bref délai.

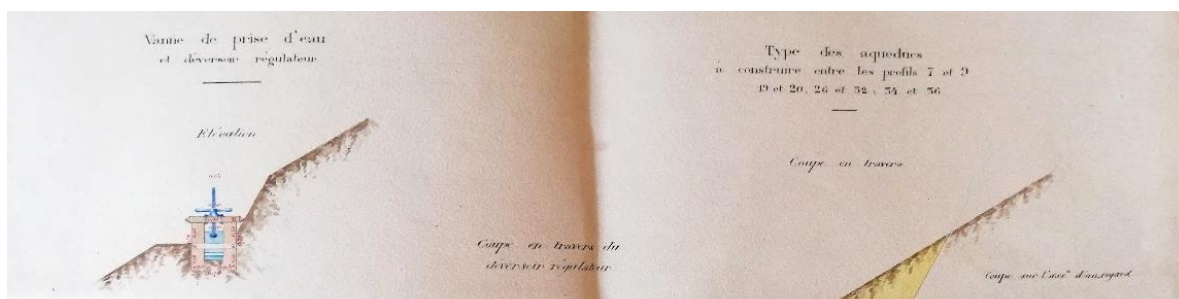


Plan du canal de 1868 et ses 6 martellières

Affiche d'adjudication du 20 decembre 1868

Le 18 février 1869 - Le conseil municipal vote la somme de 7000 frs pour les travaux de construction du Canal.

En janvier 1871 - La décision est prise de créer 5 vannes pour régler l'eau des canaux secondaires.



Dessin des vannes 1868

En Mai 1877 - Le Conseil municipal nomme Monsieur Vial comme garde, car les vannes pour les canaux secondaires sont souvent dégradées et les troupeaux ne passent pas aux endroits prévus.

16 février 1882 - Le conseil municipal constate les dégâts considérables des troupeaux sur le canal de la Bâtie, bien que des parties couvertes de ce canal aient été conçues pour les faire traverser. Ils font ébouler les talus, obstruant l'eau, et empêchent la croissance de toute végétation préservatrice de ces éboulements,

Il décide de fixer à 20 mètres la distance interdite aux troupeaux en dessus et en dessous du dit canal.

20 mai 1946 - Des travaux d'aménagement des vannes sont votés par la municipalité, monsieur Chailan, maçon, est en charge du chantier.



Martellières

L'eau était captée sur le Riou de Séoune à environ deux kilomètres et après avoir traversée la plaine de st Thomas, elle se jetait dans l'Estelle près de Château-Garnier.

L'entretien du canal occupait une place importante dans la vie quotidienne de ses propriétaires, par la répartition des tours d'eau, le temps d'arrosage (nuit et jour) ou par les travaux d'entretien des prises d'eau, du curage des canaux, l'entretien par le fauchage des herbes, la réparation des dégâts par les troupeaux.

Le canal d'arrosage était curé tous les printemps, vers le mois d'avril, par les propriétaires, à la pelle et à la pioche, avant d'être mis en eau.

Le bouchage de l'eau se faisait avec des martellières. Pour l'arrosage à la raie, on utilisait des vannes pour couper et diriger l'eau. Les vannes étaient privées.

Malgré un règlement écrit pour la répartition des jours et des heures d'utilisation par chaque propriétaire, les conflits étaient fréquents.

Monsieur Ventre raconte que son père passait la nuit dans son terrain, avec son chien, pour que l'eau ne lui soit pas détournée.

1^{er} avril 1951 - Le projet d'irrigation par aspersion est voté par la municipalité.

14 juin 1951 - Le dossier de Subvention est déposé pour la réfection du Canal Saint Thomas.

1953 - La Convention entre le directeur du syndicat et Monsieur Guichard entrepreneur est signée.

Une subvention de 40 000 frs par la Caisse des Dépôts et Consignations est attribuée.

22 Mai 1953 – Le procès-verbal de réception du canal d'irrigation par aspersion est signé.

2019 - C&P, avec l'accord des propriétaires, organise avec des bénévoles, des chantiers de défrichage du canal.

Associations syndicales répertoriées sur Thorame-Basse, au XIX siècle.

Association Syndicale des deux rives de l'Issole. Autorisation Préfectorale du 28 10 1878

Association Syndicale des Dignes de la rive gauche du Ravin de Séoune

Association Syndicale du ravin de Rigaudran

Association Syndicale de l'Issole et de l'Estelle à La Bâtie. Autorisation Préfectorale du 26 01 1884

Association Syndicale de l'Issole et de l'Estelle à Château-Garnier

Association Syndicale de Rigaudran

Association Syndicale de la Bâtie ou du Plan de Saint Thomas. Autorisation Préfectorale du 21 10 1868

Association Syndicale des Dignes du Ravin de Séoune. Autorisation Préfectorale du 09 12 1867

Association Syndicale du Canal de la Valette. Autorisation Préfectorale du 04 12 1879

Association Syndicale des Canaux d'arrosages des eaux du Canal du Moulin

Février 2023.